

Sommaire

[Commerce](#)

[Concurrence](#)

[Economie](#)

[Environnement](#)

[Fiscalité](#)

[Justice](#)

[Marché intérieur](#)

[Profession](#)

[Transports](#)

[Appels d'offres](#)

[Autres manifestations](#)

BREVES DE LA SEMAINE

Traité de Lisbonne / Initiative citoyenne / Consultation (11 novembre)

La Commission européenne a lancé, le 11 novembre dernier, une [consultation publique](#) afin de définir les modalités pratiques de l'initiative citoyenne prévue par le Traité de Lisbonne. L'initiative européenne permettra à un million de citoyens, ressortissants d'un nombre significatif d'Etats membres, d'inviter directement la Commission à soumettre une proposition dans l'un des domaines de compétence de l'Union européenne. Le délai de réponse est fixé au 31 janvier 2010. A la suite de cette consultation, la Commission soumettra une proposition de règlement. (JMLB)

Interconnexion des registres du commerce / Livre vert / Consultation publique (4 novembre)*

La Commission européenne a publié, le 4 novembre dernier, un [Livre vert](#) sur « l'interconnexion des registres du commerce » par lequel elle lance une [consultation publique](#). Dans ce document, qui s'accompagne d'un [document de travail](#) de ses services, la Commission souligne la nécessité de renforcer la coopération entre les registres du commerce et détaille les mécanismes de coopération existants, tels que l'initiative sur le registre européen du commerce (EBR), le système d'information sur le marché intérieur (IMI) ou encore le programme e-Justice. Elle présente également certaines pistes pour l'avenir. Les parties intéressées sont invitées à donner leur point de vue avant le 31 janvier 2010 sur les points suivants : nécessité d'un réseau amélioré des registres du commerce des Etats membres, modalités d'une telle coopération, valeur ajoutée résultant de la connexion à long terme du réseau des registres du commerce au réseau électronique créé en vertu de la [directive sur la transparence](#) ou encore avantages d'une solution alternative ou du maintien du statu quo. (EK) [Pour plus d'informations](#)

ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES A BRUXELLES



Dernières places disponibles, ne tardez à vous inscrire !

[Programme en ligne](#)

Vous pouvez vous inscrire dès à présent sur la page de notre site Internet - Cliquer [ICI](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

COMMERCE

Mesures commerciales potentiellement restrictives / Rapport (6 novembre)

La Commission européenne a publié, le 6 novembre dernier, son [cinquième rapport](#) sur les mesures commerciales potentiellement restrictives adoptées par les principaux partenaires commerciaux de l'Union européenne entre octobre 2008 et octobre 2009. Durant cette période, ce rapport recense plus de 220 mesures susceptibles de restreindre les échanges commerciaux. Au nombre de celles-ci figurent des barrières commerciales classiques, telles que les interdictions d'importation ou encore l'augmentation des droits de douane, et des mesures plus sophistiquées incitant notamment à acheter des produits nationaux. Ce rapport s'inscrit dans le contexte du sommet de Washington de novembre 2008 au cours duquel les pays membres du G20 se sont engagés à ne pas introduire de nouveaux obstacles au commerce qui seraient contraires aux règles de l'OMC. (EK)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Aides d'Etat / France / Secteur autoroutier / Absence d'objection (6 novembre)

La Commission européenne a publié, le 6 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne, une [communication](#) validant une aide d'Etat de la France au secteur autoroutier. L'aide d'Etat consiste en un allongement d'un an de la durée des concessions autoroutières. L'ensemble des sociétés concessionnaires d'autoroutes pourront bénéficier de cette aide, qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance économique français. Le montant de l'aide est évalué à près d'un milliard d'euros et devra être exclusivement consacrée à des travaux de mise en conformité aux normes, notamment environnementales. (RR) [Pour plus d'informations](#)

Concentration / Procédure simplifiée / Non-opposition / IPO-EnBW-Praha-PT (7 novembre)

La Commission européenne a publié, le 7 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne, sa [décision](#) de ne pas s'opposer à l'acquisition de l'entreprise Pražská teplárenská, a.s. (PT, République tchèque), par l'entreprise International Power Opatovice (IPO), contrôlée par International Power plc (Royaume-Uni), EnBW Energie Baden-Württemberg AG (EnBW), contrôlé conjointement par Electricité de France (EDF, France) et Zweckverband Oberschwäbische Elektrizitätswerke (OEW, Allemagne), ainsi que la ville de Prague (République tchèque). IPO et EnWB sont actifs sur le marché de la production et de la distribution d'électricité en gros. La ville de Prague fournit des services aux ménages et à la clientèle d'entreprises de Prague, et PT est présent sur le marché de fourniture de chauffage urbain et la production et distribution d'électricité en gros. Les parts de marché combinées des entreprises concernées ne remettent pas en cause le jeu de la concurrence, que ce soit sur le marché de la distribution ou celui de la production. Dès lors, la concentration ne soulève pas de doute sérieux quant à sa compatibilité avec le marché commun. (RR)

Entente / Additifs plastiques / Condamnation (11 novembre)

La Commission européenne a infligé, le 11 novembre dernier, des amendes d'un montant total de plus de 173 millions d'euros à 24 sociétés de dix groupes industriels différents, dont la société Elf Aquitaine (Arkema France), pour infraction à l'interdiction des ententes et des pratiques commerciales restrictives (article 81 CE). L'amende infligée à Arkema France a été réduite en raison de sa coopération au cours de l'enquête, mais a néanmoins été augmentée de 90%, puisqu'elle avait déjà pris part à des ententes similaires. Entre 1987 et 2000, les entreprises fixaient les prix, se partageaient les clients, se répartissaient les marchés et échangeaient des informations commerciales sensibles sur les stabilisants étains et les stabilisants thermiques ESBO/esters dans l'Espace économique européen. (MR)

Ententes / Rejet du pourvoi / Arrêt de la Cour (12 novembre)

La Cour de justice des Communautés européennes a confirmé, le 12 novembre dernier, la condamnation de l'entreprise française Le Carbone Lorraine et de l'entreprise allemande SGL Carbon au paiement d'amendes respectivement de 43,05 millions d'euros et de 23,64 millions d'euros (*Le Carbone Lorraine SA et SGL Carbon / Commission, aff. C-554/08 et C-564/08*). Par une [décision](#) du 3 décembre 2003, la Commission européenne a infligé des amendes à Le Carbone Lorraine et à plusieurs entreprises allemandes dont SGL Carbon pour leur participation à une entente sur le marché des produits à base de carbone et de graphite pour des applications électriques et mécaniques. Par cet arrêt, la Cour rejette les

pourvois introduits par les deux entreprises contre des arrêts du Tribunal de première instance (*aff. T-68-04 et T-73-04*) qui avaient également confirmé la décision de la Commission. (JMLB)

Notification de l'opération de concentration Saint Gobain / Trakya (30 octobre)

La Commission européenne a reçu notification, le 30 octobre dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises Saint Gobain Glass France (SGGF, France) contrôlée par la Compagnie de Saint Gobain (Saint Gobain, France), et Trakya Cam Sanayii A.S. (Trakya, Turquie) contrôlée par Turkiye Sis Eve Cam Fabrikalari A.S. (SISECAM, Turquie), entendent acquérir le contrôle en commun de l'ensemble de l'entreprise Saint Gobain Glass Egypt (SGGE, Egypte) par achat d'actions. Saint Gobain est une entreprise dont les activités sont la fabrication et la vente de verre, céramique, matières plastiques et matériaux de construction. Les activités de SISECAM sont la fabrication et la vente de verre, verrerie, emballages en verre et produits chimiques. SGGE fabrique et vend des verres de construction et des verres automobiles. Les tiers sont invités à présenter leurs observations éventuelles sur ce projet avant le 20 novembre soit par télécopie au 00 32 22 96 43 01 ou 00 32 22 96 72 44, soit par courrier sous la référence COMP/M.5642 — SGGF/TRAKYA/SGGE à l'adresse suivante : Commission européenne, Direction générale de la concurrence, Greffe des concentrations, 1049 Bruxelles, Belgique. (JMLB)

[Haut de page](#)

ECONOMIE

Directive « Solvabilité II » / Conseil ECOFIN / Adoption (10 novembre)

Le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 10 novembre dernier, la [directive](#) établissant les nouvelles règles de solvabilité pour les compagnies d'assurance, dite « Solvabilité II ». (MR) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

Accès du public / Informations environnementales / E-PRTR (9 novembre)*

La Commission européenne et l'Agence européenne pour l'environnement ont ouvert, le 9 novembre dernier, un nouveau [registre](#) européen global des rejets et transferts de polluants. Ce registre, baptisé E-PRTR, contient des informations relatives aux émissions de polluants dans l'air, l'eau et le sol provenant d'installations industrielles européennes. (MR)

[Haut de page](#)

FISCALITE

TVA / Importation définitive de biens / Directive / Publication (10 novembre)

La directive [2009/132/CE](#) du 19 octobre 2009 déterminant le champ d'application de l'article 143, points b) et c), de la directive [2006/112/CE](#) en ce qui concerne l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée de certaines importations définitives de biens, a été publiée, le 10 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. (MR)

[Haut de page](#)

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

Preuves en matière pénale / Coopération / Livre vert (11 novembre)*

La Commission européenne a adopté, le 11 novembre dernier, un Livre vert (non encore publié) en vue de renforcer la coopération entre les Etats membres en ce qui concerne l'obtention de preuves en matière pénale. La publication du Livre vert marquera le lancement d'une consultation publique invitant les parties intéressées à donner leurs avis sur la validité de cette approche ainsi que sur un certain nombre de questions connexes. (MR) [Pour plus d'informations](#)

Marché des drogues en Europe / Rapport annuel (5 novembre)

L'Observatoire européen sur les drogues et les toxicomanies (OEDT) a publié, le 5 novembre dernier, un [rapport](#) sur la situation du problème des drogues en Europe. Ce document, établi par l'OEDT qui a le statut d'agence communautaire, souligne notamment que le marché des drogues est de plus en plus sophistiqué et connaît une croissance de la multi-consommation de différents stupéfiants et d'alcool. (EK)

[Haut de page](#)

Produits chimiques / Etiquetage / Consultation (4 novembre)

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a lancé, le 4 novembre dernier, une consultation publique sur une proposition d'harmonisation au niveau européen de deux substances : l'[hexabromocyclododecane](#) et la [cryolite](#). Les parties intéressées disposent de 45 jours à compter du lancement de la consultation pour faire valoir leurs observations. Si la proposition est acceptée, les substances seront ajoutées à la liste de classification harmonisée de l'annexe VI du [règlement 1272/308/CE](#) relatif à la classification, l'emballage et l'étiquetage des produits chimiques en Europe. (JMLB)

Régime commun / Exportation / Règlement / Publication (7 novembre)*

Le règlement [1061/2009/CE](#) du 19 octobre 2009 portant établissement d'un régime commun applicable aux exportations a été publié, le 7 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Ce règlement codifie le règlement 2603/69/CE, qui a été modifié à plusieurs reprises, dans un souci de clarté et de rationalité. Il consacre ainsi un régime commun applicable aux exportations de la Communauté européenne. (MR)

[Haut de page](#)

PROFESSION**Recommandation / Classification internationale / Profession / Publication (10 novembre)**

La [recommandation](#) de la Commission européenne du 29 octobre 2009 relative à l'utilisation de la classification internationale type des professions (CITP-08) a été publiée, le 10 novembre dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Elle consacre la nomenclature du bureau international du travail notamment concernant les spécialistes de la justice déclinés comme suit : 2611. Avocats, 2612. Magistrats, 2619. Juristes non classés ailleurs. (MR)

[Haut de page](#)

TRANSPORTS**Services aériens / Exploitation / Limoge-Paris / Communication (7 novembre)**

La Commission européenne a publié, le 7 novembre dernier, une [communication](#) établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté s'agissant d'obligations de service public portant sur des services aériens réguliers, à savoir la liaison Limoge (Bellegarde) - Paris (Orly). (JMLB)

[Haut de page](#)



Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

Italie / Bari / Services de conseils et d'information juridiques (11 novembre 2009)

La « Comune di Bari » a publié, le 11 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de conseils et d'information juridiques (*réf. 2009/S 217-313398, JOUE S 217, du 11 novembre 2009*). La

langue de travail devant être utilisée est l'italien. La date limite de réception des offres est fixée au **31 décembre à 12h.** (JMLB)

Irlande / Shannon / Services juridiques (6 novembre)

Le « Shannon Development Co. Ltd » a publié, le 6 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2009/S 214-308992, JOUE S 214, du 6 novembre 2009*). La langue de travail devant être utilisée est l'anglais. La date limite de réception des offres est fixée au **20 novembre 2009 à 12h.** (JMLB)

Pologne / Rzeszów / Services de documentation et de certification juridiques (6 novembre)

L' « Agencja Nieruchomości Rolnych Oddział Terenowy w Rzeszowie » a publié, le 6 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de documentation et de certification juridiques (*réf. 2009/S 214-308866, JOUE S 214, du 6 novembre 2009*). La langue de travail devant être utilisée est le polonais. La date limite de réception des demandes de documents est fixée au **16 décembre 2009.** La date limite de réception des offres est fixée au **17 décembre à 11h.** (JMLB)

Royaume-Uni / Birkenhead / Services juridiques (11 novembre)

Le « Wirral Borough Council, Municipal Building » a publié, le 11 novembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2009/S 217-313515, JOUE S 217, du 11 novembre*). La langue de travail est l'anglais. La date limite de réception des demandes de document est fixée au **2 décembre 2009.** La date limite de réception des offres est fixée au **9 décembre 2009 à 12h.** (JMLB)

[Haut de page](#)



Les manifestations

AUTRES MANIFESTATIONS

Le nouveau numéro de Culture Droit est disponible en kiosque. Le « dossier à la une » traite des professions réglementées en Europe : les enjeux

Culture Droit passe l'actualité judiciaire et législative au crible pour vous aider à décrypter la place du droit dans notre société.

Pour plus d'informations : contactez Elise Jollain au 0033 (0)1 44 83 66 72

 culture droit



L'enfant et les nouvelles familles : le désir et la loi

Cycle de conférences

L'enfant des mêmes

Mardi 24 Novembre 2009

Maison du Barreau
2/4 rue de Harlay 75001 Paris

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

The poster features the logos of the Institut and the Académie. The main title is 'L'ENFANT ET LES NOUVELLES FAMILLES : LE DESIR ET LA LOI'. Below it, a subtitle reads 'Une réflexion nouvelle éprouvée en éthique, juridique, à l'ère et en patrimoine'. A central image shows a family silhouette. The event schedule is as follows:

- MARDI 22 SEPTEMBRE 2009: L'ENFANT DE TOUT LE MONDE
- JEUDI 22 OCTOBRE 2009: L'ENFANT DE PERSONNE
- MARDI 24 NOVEMBRE 2009: L'ENFANT DES MEMES

The location is 'Maison du Barreau, 2/4 rue de Harlay 75001 PARIS' at '09h30 / 13h30'. A list of speakers is provided, including Yvesque CHASTENAY, Etienne DEFFLES, Béatrice FORTY, and others. Contact information for the Maison du Barreau is also included.

L'ACE Île de France organise une conférence sur :

« **Se protéger du blanchiment, conseils de prévention** »

en partenariat avec l'HEDAC
le mardi 17 novembre 2009 au CRFPA de
Versailles

[Programme en ligne](#)
[Bulletin d'inscription](#)



COLLOQUE AON Professions
organise une conférence sur le thème suivant :
« Professions libérales : évolution des
périmètres d'activité et pratiques européennes »
le jeudi 17 décembre 2009
Immeuble Chaban-Delmas, Salle Victor Hugo

[Programme en ligne](#)
[Pour vous inscrire](#)



CONFERENCE : DEMAIN LA CONCURRENCE
Paris le 15 février 2010 de 8h30 à 20h00
Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université

[Programme en ligne](#)
[Bulletin d'inscription](#)



[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Überblick) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Héléne **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Géraldine **CAVAILLÉ** et Charlotte **VARIN**, Avocates au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Jean-Marie **LE BRUN**, Romain **RARD** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

Conception :

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (80 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°77 est paru :

Dossier spécial : « L'Union pour la Méditerranée »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))



DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 544 – 12/11/2009
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu